

Date : 20080212

Dossier : A-240-07

Référence : 2008 CAF 54

**CORAM : LE JUGE NOËL
LA JUGE SHARLOW
LE JUGE PELLETIER**

ENTRE :

OTTAWA AIR CARGO CENTRE LTD.

appelante

et

SA MAJESTÉ LA REINE

intimée

Appel entendu à Ottawa (Ontario) le 12 février 2008.

Jugement prononcé à l'audience à Ottawa (Ontario), le 12 février 2008.

MOTIFS DU JUGEMENT DE LA COUR :

LE JUGE NOËL

Date : 20080212

Dossier : A-240-07

Référence : 2008 CAF 54

**CORAM : LE JUGE NOËL
LA JUGE SHARLOW
LE JUGE PELLETIER**

ENTRE :

OTTAWA AIR CARGO CENTRE LTD.

appellante

et

SA MAJESTÉ LA REINE

intimée

MOTIFS DU JUGEMENT DE LA COUR
(Prononcés à l'audience à Ottawa (Ontario) le 12 février 2008.)

LE JUGE NOËL

[1] On ne nous a pas convaincus que l'interprétation du paragraphe 55(2) faite par la juge de la Cour canadienne de l'impôt était entachée d'une erreur de droit. Compte tenu des circonstances de l'espèce, la juge a conclu à bon droit que cette disposition ne s'appliquait pas au produit du rachat.

[2] Nous sommes également d'avis que la cotisation fiscale fondée sur la partie III a été établie dans le délai prescrit.

[3] Par conséquent, nous concluons que la juge de la Cour canadienne de l'impôt a eu raison de rejeter les appels dont elle était saisie, formés contre chacune des cotisations et nouvelles cotisations.

[4] L'appel est donc rejeté avec dépens en faveur de l'intimée.

« Marc Noël »

j.c.a.

Traduction certifiée conforme

Ghislaine Poitras, LL.L., Trad. a.

COUR D'APPEL FÉDÉRALE
AVOCATS INSCRITS AU DOSSIER

DOSSIER : A-240-07

INTITULÉ : OTTAWA AIR CARGO
CENTRE LTD. et SA MAJESTÉ
LA REINE

LIEU DE L'AUDIENCE : Ottawa (Ontario)

DATE DE L'AUDIENCE : 12 février 2008

MOTIFS DU JUGEMENT DE LA COUR : le juge Noël
la juge Sharlow
le juge Pelletier

PRONONCÉS À L'AUDIENCE PAR : le juge Noël

COMPARUTIONS :

Paul C. LaBarge
Lawrence Weinstein
Colin Wrynn

POUR L'APPELANTE

Ernest Wheeler
J. Malone

POUR L'INTIMÉE

AVOCATS INSCRITS AU DOSSIER :

LABARGE WEINSTEIN PROFESSIONAL
CORPORATION
Ottawa (Ontario)

POUR L'APPELANTE

JOHN H. SIMS, c.r.
Sous-procureur général du Canada
Ottawa (Ontario)

POUR L'INTIMÉE